

Création d'entreprise : Portrait d'une création accompagnée par les services de la CMA92 !



Florence RAYMOND a créé depuis septembre 2013 son activité de cours de couture et loisirs créatifs, « Les coccinelles d'Alice » à Antony. Elle nous fait part de son expérience en tant que chef d'entreprise.

En 2011, un événement familial difficile a bouleversé ma vie personnelle et m'a amené à repenser mon avenir. Cet événement mais aussi l'envie de vivre de ma passion et les études de marché encourageantes sur le secteur ont motivé ma décision de me lancer dans cette nouvelle aventure. C'est ainsi que j'ai créé en septembre 2013 mon entreprise « Les Coccinelles d'Alice ». L'Atelier Les Coccinelles d'Alice propose des cours de couture et de loisirs créatifs aux enfants, adolescents et adultes. L'Atelier se déplace également dans les écoles ou dans les Comités d'entreprise pour proposer des activités créatives.

Quelles ont été les étapes qui vous ont semblé les plus importantes dans cette préparation ?

De toutes les démarches, élaborer un business plan sur 3 ans est de loin la plus stratégique et la plus délicate ; en effet, un business plan se doit d'être exhaustif, réaliste et vendeur.

Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées ?

L'étendue des actions à mener dans tous les domaines : juridique, comptable, financier, communication, commercial, achats, site internet... m'a souvent déstabilisé pendant la phase de création. Ma formation initiale en gestion, finance et commerce et mes 20 ans d'expérience dans les domaines de la vente, du marketing et de la communication m'ont permis de traiter facilement et efficacement certaines étapes.

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous contacté la CMA92 ?

J'avais entendu parler des aides que pouvait me proposer la CMA92. Je les ai donc contactés plusieurs mois avant la création effective de l'entreprise car j'avais besoin d'avoir un fil conducteur dans mes démarches.

En quoi la CMA92 a-t-elle pu vous aider dans votre démarche de création et de développement ?

La CMA92 a été d'une grande aide et m'a permis de bénéficier d'un accompagnement mensuel avec des objectifs précis d'un rendez-vous à l'autre permettant de se poser les bonnes questions, de faciliter l'accès à certaines informations et de gagner du temps. De plus, la CMA92 met à disposition plusieurs services pour nous aider dans diverses démarches notamment concernant l'accessibilité et de la mise en conformité des établissements recevant du public. Grâce à l'aide d'un conseiller CMA92, j'ai adressé dans les délais mon dossier aux différents organismes. De la même manière, suite à des audits sur mon site internet (Objectif Web) et sur ma communication (Objectif COMM'), j'ai pu mettre en place certaines actions complémentaires. Plus récemment, j'ai également décidé d'intégrer

le programme de la Charte Qualité. Je participe aux Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) depuis 2 ans et je me suis inscrite sur le Site des Métiers d'Art, récemment créé, pour promouvoir mon activité. Enfin, j'ai participé l'an dernier au concours Objectif Web et j'ai obtenu le 1er prix du meilleur site vitrine, ex æquo.

Quelle a été votre plus grande satisfaction ?

Avoir franchi le pas et constater la réussite de l'Atelier « Les Coccinelles d'Alice ». Les ateliers sont complets chaque semaine. Le bilan des deux premières années d'activité est très satisfaisant et le retour des clients très positif.

Quels sont vos projets pour l'entreprise à court/moyen ou long terme ?

Mes projets d'avenir pour l'entreprise sont nombreux, à la fois dans la diversité de mon catalogue d'idées et de nouveaux thèmes pour mes ateliers, mais aussi dans le développement de mon activité, auprès des Comités d'Entreprise notamment.

Quels sont, selon vous, les pièges à éviter ?

- Vouloir aller trop vite ! Car une fois que l'activité est lancée, il faut être en ordre de marche.
- Ne pas vouloir se faire aider. Je voulais tout maîtriser. Pourtant, pour éviter l'épuisement et pour se concentrer sur l'essentiel c'est à dire le cœur de son activité, il faut rapidement y penser au risque de perdre pied.

Si vous aviez un ou plusieurs conseils à donner aux futurs artisans, quels seraient-ils ?

- Ne négligez aucun aspect de la phase préalable à la création,
- Sachez-vous entourer et déléguer,
- Adaptez-vous à l'évolution du marché.
- Contactez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat !